

Avis public

Le 1^{er} octobre 2025, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-96 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'ACQUISITION DE MACHINERIES, DE VÉHICULES, D'ÉQUIPEMENTS ET D'ACCESSOIRES ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 8 000 000 \$;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-97 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DIVERS TRAVAUX DE RÉFECTION DE MURS DE SOUTÈNEMENT, DE GARDE-CORPS, DE PONTS ET D'OUVRAGES D'ARTS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 510 000 \$;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-98 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DÉMOLITION, MISE AUX NORMES, RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES ET D'ÉQUIPEMENTS, D'ESPACES VERTS ET DE LIEUX PUBLICS ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 5 600 000 \$;
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2025-99 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS, ESPACES VERTS, MOBILIERS URBAINS ET DE LIEUX PUBLICS, DE RÉFECTION DE BÂTIMENTS, DE PAVAGE, DE VOIRIE, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS, D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 196 000 \$.

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé lesdits règlements le 12 novembre 2025.

Le texte complet des règlements est disponible pour consultation sur le site web de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics>, ou au Service du greffe, 201 Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 13 novembre 2025.

L'assistant-greffier de la Ville,

BASTIEN GAUDET